



# ON VOUS MEPRISE !

LOI TEPA : Pour les modalités 2 : Lors de son dernier communiqué la direction a osé vous annoncer qu'en application de la loi TEPA vous verrez votre net salarial augmenter et vous laissez ainsi penser que vous avez bénéficié d'une augmentation de salaire ... Soyons clairs c'est l'URSSAF qui va rembourser le trop perçu à STERIA ! Cette « opération » s'est traduite par une baisse du salaire de base et la CFDT craint que cette baisse ait des conséquences directes sur votre pouvoir d'achat (prêts...) ; Quant aux modalités 1 que l'on met aux oubliettes, soit environ 1000 salariés concernés par des heures supplémentaires effectuées depuis Octobre 2007, la CFDT vous invite à vous faire connaître afin que votre préjudice subi soit indemnisé et que justice soit faite.

A SAVOIR : La direction Steria va récupérer pour son compte, environ 1 400 000 € de L'URSSAF concernant sa part patronale défiscalisable depuis 2007.

**Ne soyez pas dupes c'est la raison principale pour laquelle soudainement Steria fait appliquer la loi TEPA .**

**Cette mesure ne coûte rien à Steria.** Il n'empêche que le passif reste à payer. Le surplus de cotisations payé par le salarié pendant 4 ans représente environ 1 mois de salaire. Steria n'a aucun scrupule en annonçant qu'elle attendra d'être remboursée par l'URSAFF pour vous payer ce qu'elle vous doit !

La CFDT estime que Steria est **responsable** et doit faire le nécessaire pour que les salariés soient indemnisés rapidement. Elle soutiendra toutes les procédures juridiques que les salariés voudraient entamer pour dommages et intérêts suite au préjudice causé par cette non application de la loi Tepa.

Merci à l'URSAFF, la Sécurité Sociale et les Caisses de Retraites pour ce coup pouce financier bien utile pour mes comptes de fin année 2011 !



## **PRIME SARKO**

Il n'y a pas de mot pour dénoncer l'attitude de la direction Steria concernant la provocation qu'elle lance aux salariés : 80€ par salarié... C'est sa réponse qui prouve le mépris qu'elle a à l'égard de ses salariés. Le partage des profits et la reconnaissance de ses salariés, elle n'en a que faire ...

**Il est beau le partage des profits.**

. Seuls les gros actionnaires sont importants.. Cela ne laisse augurer rien de bon pour les prochaines négociations salariales (NAO)...

**Votre avis nous intéresse : [www.cfdtsteria.com](http://www.cfdtsteria.com)**



## DEMENAGEMENT : Mesurettes d'accompagnement pour votre bien être ...

Une année entière à lutter pour obtenir des mesures d'accompagnement qui prennent en compte les difficultés des salariés pour se rendre sur les sites de Meudon et Dautier et aussi obtenir une amélioration des conditions de travail liées aux open-space. Au final une opération de COM qui ne répond en rien aux besoins essentiels des salariés. Steria n'a que faire des problèmes des salariés et se moque des conséquences sur votre vie personnelle.

### NAVETTES :

La CFDT estime qu'il n'y a pas assez de passages et demande également que soient mis en place des navettes pendant l'heure du déjeuner !



**L'indemnité forfaitaire :** Qui a pour objet de compenser l'usage du véhicule personnel : Indemnité dérisoire de 36€ par mois mais ce qui est encore plus absurde c'est que si vous venez à Issy Les Moulineaux en voiture et bien vous ne serez pas éligible. Vous n'étiez pas indemnisé avant pourquoi le seriez vous aujourd'hui ? Concernant **Les inter-contrats**, qui sont obligés de venir tous les jours à Meudon ou Dautier, ils sont **exclus** des mesures ! **La CFDT** n'acceptera pas cette **discrimination** entre salariés qui ont les mêmes contraintes et prendra ses responsabilités pour faire respecter l'égalité entre les salariés.

**Un prêt de 4000€ :** Pour pouvoir réparer sa voiture, acheté un 2 roues ou une voiture contre une mensualité de 166€ par mois pendant 24 mois. Malgré nos multiples relances indiquant que beaucoup de salariés ne pouvaient pas supporter cette échéance et qu'il était donc nécessaire de modifier le nombre de mensualités, Steria n'a pas accepté de modifier cette mesure injuste.

**Dautier :** Nous avons demandé à ce que tous les salariés ayant déménagé anciennement d'Issy à Dautier bénéficient aussi des mesures d'accompagnement, la direction a répondu NON sans explications. **QUEL MEPRIS TOTAL!!**

**Télétravail & Heures individualisées :** les négociations sont en cours mais comme pour les mesures d'accompagnement la CFDT n'attend rien de positif pour les salariés. Bien au contraire, la direction va faire comme d'habitude, faire semblant de négocier et faire durer pour aboutir à la fin à des mesures unilatérales allant dans son intérêt.

**En tout état de cause, si votre dossier est refusé n'hésitez pas à nous contacter !**

## Dotation Comité d'entreprise :

Autre sujet qui va toujours dans le même sens de 'Vous n'aurez rien de plus', la CFDT vous fait savoir qu'elle est indignée du fait qu'après plusieurs demandes d'augmentation concernant la dotation de Steria au budget social et culturel du Comité d'Entreprise, qu'elle demande depuis maintenant presque 2 ans, la direction ne souhaite pas apporter une réponse positive à notre demande, soit aucune augmentation depuis la création du CET. Malgré les chiffres démontrant que nous ne pourrions continuer à proposer les activités actuelles avec les mêmes conditions tarifaires, prouvant que les autres SSII sont largement au dessus en termes de dotation rien n'y a fait. **Cette décision risque de perturber très fortement l'organisation de certaines activités à venir. Pour exemple, face à l'attitude négative de la direction lors du dernier CE (25/10/11) la CFDT a dû batailler dur pour obtenir un vote du CE afin de pouvoir organiser le spectacle de fin d'année. Seules la CFDT et Steria Avenir ont donné un avis positif. Moins une que le spectacle de Noël ne puisse être organisé...**

**Votre avis nous intéresse : [www.cfdtsteria.com](http://www.cfdtsteria.com)**